

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV AVENIR**

ARRETEE AU 30/09/2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ET LES ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2009.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 03 avril 2007 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV-AVENIR» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.294.008, un actif net D : 1.275.983 et un bénéfice de la période de D : 12.248.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV-AVENIR», comprenant le bilan au 30 Septembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'auditeur**

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion**

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «SICAV-AVENIR», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Le commissaire aux comptes :  
Mustapha Mahjoub**

**BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2009**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>30/09/2009</b>	<b>30/09/2008</b>	<b>31/12/2008</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	971 731	846 704	795 787
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		429 708	536 601	373 458
Obligations et valeurs assimilées		498 550	267 610	365 983
Titres OPCVM		43 473 -	42 493	56 346
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		297 668	407 716	359 959
Placements monétaires	6	297 450	405 894	350 040
Disponibilités		218	1 822	9 919
<b>Créances d'exploitation</b>	8	24 017 -	-	131
<b>Autres actifs</b>		592	588	595
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 294 008</b>	<b>1 255 008</b>	<b>1 156 472</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	9	3 892	7 989	4 124
<b>Autres créditeurs divers</b>	10	14 133	-	-
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>18 025</b>	<b>7 989</b>	<b>4 124</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	12	1 247 158	1 215 487	1 116 873
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables de l'exercice clos		22 -	8	8
Sommes distribuables de l'exercice en cours		28 803	31 524	35 467
<b>ACTIF NET</b>		<b>1 275 983</b>	<b>1 247 019</b>	<b>1 152 348</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>1 294 008</b>	<b>1 255 008</b>	<b>1 156 472</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2009	Période du 01/01 au 30/09/2009	Période du 01/07 au 30/09/2008	Période du 01/01 au 30/09/2008	Année 2008
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	5	9 492	30 401	6 588	34 051	37 697
Dividendes		4 823	14 989	2 806	20 417	20 417
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 669	15 412	3 782	13 634	17 280
<b>Revenus des placements monétaires</b>	7	2 538	8 404	2 457	7 197	10 122
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		12 030	38 805	9 045	41 248	47 819
<b>Charges de gestion des placements</b>	11	(3 502)	(10 007)	(3 426)	(9 681)	(12 970)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		8 528	28 798	5 619	31 567	34 849
<b>Autres charges</b>		-	(26)	-	-	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		8 528	28 772	5 619	31 567	34 849
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		-	31	-	(43)	618
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		8 528	28 803	5 619	31 524	35 467
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		-	(31)	-	43	(618)
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		(1 279)	131 155	(9 429)	61 920	(70 123)
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres</b>		5 162	(3 981)	22 837	82 608	91 904
<b>Frais de négociation</b>		(163)	(199)	(102)	(573)	(649)
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		12 248	155 747	18 925	175 522	55 981

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2009	Période du 01/01 au 30/09/2009	Période du 01/07 au 30/09/2008	Période du 01/01 au 30/09/2008	Année 2008
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	12 248	155 747	18 925	175 522	55 981
Résultat d'exploitation	8 528	28 772	5 619	31 567	34 849
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(1 279)	131 155	(9 429)	61 920	(70 123)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	5 162	(3 981)	22 837	82 608	91 904
Frais de négociation de titres	(163)	(199)	(102)	(573)	(649)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	-	(35 451)	-	(32 297)	(32 297)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	-	3 339	-	(8 103)	16 767
<b>Souscriptions</b>					
- Capital	-	3 175	-	2 309	24 507
- Régularisation des sommes non distribuables	-	185	-	151	2 162
- Régularisation des sommes distribuables	-	31	-	14	675
<b>Rachats</b>					
- Capital	-	(48)	-	(9 614)	(9 614)
- Régularisation des sommes non distribuables	-	(2)	-	(615)	(615)
- Régularisation des sommes distribuables	-	(2)	-	(348)	(348)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>12 248</b>	<b>123 635</b>	<b>18 925</b>	<b>135 122</b>	<b>40 451</b>
<b>ACTIF NET</b>					
En début de période	1 263 735	1 152 348	1 228 094	1 111 897	1 111 897
En fin de période	1 275 983	1 275 983	1 247 019	1 247 019	1 152 348
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>					
En début de période	23 282	23 217	22 746	22 901	22 901
En fin de période	23 282	23 282	22 746	22 746	23 217
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>54,806</b>	<b>54,806</b>	<b>54,824</b>	<b>54,824</b>	<b>49,634</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>0,97%</b>	<b>13,50%</b>	<b>1,54%</b>	<b>15,85%</b>	<b>5,16%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS  
AU 30 SEPTEMBRE 2009**

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 Août 1994 à l'initiative de la Banque de Développement Economique de Tunisie « BDET » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 30 juin 1994.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2004 a décidé le changement de la dénomination sociale désignée initialement "SICAV BDET".

La société a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2009 ou à la date antérieure la plus récente.

**3.3- Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**3.4- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2009 à D : 971.731 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% Actif net
<b>Actions, valeurs assimilées &amp; droits rattachés</b>		<b>413 734</b>	<b>429 708</b>	<b>33,68%</b>
<b>Actions, valeurs assimilées &amp; droit rattachés admis à la cote</b>		<b>413 734</b>	<b>429 708</b>	<b>33,68%</b>
<u>Actions</u>				
BT	460	40 019	43 180	3,38%
SOMOCER	5 250	19 361	10 374	0,81%
SIPHAT	1 400	35 594	23 806	1,87%
GIF	9 000	28 888	26 181	2,05%
POULINA	1 448	8 616	10 145	0,80%
SOTETEL	1 400	31 891	20 045	1,57%
ELECTROSTAR	800	11 026	5 114	0,40%
ASSAD	6 250	23 735	74 413	5,83%
TUNISIE LEASING	116	1 550	2 947	0,23%
SITS	13 072	33 431	44 745	3,51%
SOTRAPIL	2 080	60 165	20 386	1,60%
ESSOUKNA	4 300	22 625	23 650	1,85%
SIAME	3 862	10 201	4 739	0,37%
TUNIS AIR	5 367	18 157	11 705	0,92%
ADWYA	6 646	22 293	57 820	4,53%
TPR	2 250	8 495	12 929	1,01%
SPDIT	1 000	6 050	5 458	0,43%

ARTES	1 536	15 867	16 686	1,31%
TUNINVEST SICAR	600	8 104	6 491	0,51%
UIB	500	7 665	8 893	0,70%
<u>Droits</u>				
TUNISAIR DA	3	1	1	0,00%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>43 294</b>	<b>43 473</b>	<b>3,41%</b>
SICAV L'EPARGNANT	426	43 294	43 473	3,41%
<b>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</b>		<b>488 569</b>	<b>498 550</b>	<b>39,07%</b>
<b>Obligations de sociétés</b>		<b>488 569</b>	<b>498 550</b>	<b>39,07%</b>
AIL 2005	700	14 000	14 092	1,10%
AIL 2009-1	500	50 000	51 560	4,04%
CIL 2004/2	500	10 000	10 281	0,81%
AMEN BANK 2009 B	500	50 000	50 000	3,92%
BTE 2009	1 000	100 000	100 173	7,85%
UTL 2004	700	42 000	43 179	3,38%
GL 2004/1	750	15 000	15 622	1,22%
OCA ATTIJARI	1 512	7 569	7 764	0,61%
BH SUB 2007	1 000	100 000	103 796	8,13%
BNA 2009 SUB	1 000	100 000	102 083	8,00%
<b>TOTAL</b>		<b>945 597</b>	<b>971 731</b>	<b>76,16%</b>

**Note 5 : Revenus du portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 9.492 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2009, contre D : 6.588, pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2009	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2008
<b><u>Dividendes</u></b>		
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	4 823	2 806
- des titres OPCVM	-	-
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	4 669	3 782
<b>TOTAL</b>	<b>9 492</b>	<b>6 588</b>

**Note 6 : placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2009 à D : 297.450 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	% actif net
Placement employés en bons de trésor (3,85%)	25 101	25 338	1,99%
Placement employés en bons de trésor (3,80%)	19 299	19 304	1,51%
Placement employés en bons de trésor (3,80%)	250 823	252 808	19,81%
<b>TOTAL</b>	<b>295 223</b>	<b>297 450</b>	<b>23,31%</b>

**Note 7 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2009 à D : 2.538, contre D : 2.457 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2008, et se détaille comme suit :

	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2009	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2008
Intérêts des placements employés en bons de trésor	2 538	1 563
Intérêts des comptes à terme	-	894
<b>TOTAL</b>	<b>2 538</b>	<b>2 457</b>

**Note 8 : Créances d'exploitation**

Ce poste accuse au 30 septembre 2009 un solde de D : 24.017 contre un solde nul à la même date de l'exercice précédent, et englobe les produits de cession de titres non encore encaissés à la date de clôture de la période.

**Note 9 : Opérateurs créditeurs**

Le compte "Opérateurs créditeurs" accuse au 30 septembre 2009 un solde de D : 3.892, contre D : 7.989 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit:

	<b>30 Septembre</b>	
	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
Gestionnaire	1 049	5 146
Dépositaire	<u>2 843</u>	<u>2 843</u>
<u>Total</u>	<u>3 892</u>	<u>7 989</u>

**Note 10 : Autres créditeurs divers**

Le compte "Autre créditeurs divers" accuse au 30 septembre 2009 un solde de D : 14.133 et englobe exclusivement les sommes se rapportant aux achats de titres.

**Note 11 : Charges de gestion des placements**

Le compte "Charges de gestion des placements" s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2009 à D : 3.502 contre D : 3.426 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit:

	<b>3ème Trimestre</b>	
	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
Rémunération du gestionnaire	3 205	3 129
Rémunération du dépositaire	<u>297</u>	<u>297</u>
<u>Total</u>	<u>3 502</u>	<u>3 426</u>

**Note 12 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2009, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	1 116 873
Nombre de titres	23 217
Nombre d'actionnaires	22

Souscriptions réalisées

Montant	3 175
Nombre de titres émis	66
Nombre d'actionnaires entrants	1

Rachats effectués

Montant	(48)
Nombre de titres rachetés	(1)
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	131 155
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	(3 981)
Frais de négociation	(199)
Régularisation des sommes non distribuables	183

Capital au 30-09-2009

Montant	1 247 158
Nombre de titres	23 282
Nombre d'actionnaires	23